

GUIDE PRATIQUE DES AÎNÉS DE LIBIN





Photos de couverture :

- Villance : Pont Marie-Thérèse.
- Ochamps : Le « rond-bac ».
- Smuid : Le lavoir.
- Redu : Le livre de Redu.
- Libin : Quartier Latin.
- Transinne : Monument aux morts.
- Anloy : « La Mélancolie », cimetière militaire franco-allemand.

SOMMAIRE

1. **Le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Libin**
2. **Services d'urgence et de secours : numéros d'appel importants**
3. **La commune de Libin**
4. **Le CPAS de Libin**
5. **Pension**
6. **Santé**
7. **Vivre avec un handicap**
8. **Bien vivre chez soi**
9. **Se loger**
10. **Vivre en établissement**
11. **Services juridiques et financiers**
12. **Loisirs et culture**
13. **Mobilité et transports**
14. **Souhaits de fin de vie**
15. **Données personnelles**

1 LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS DE LIBIN

CCCA



Conseil consultatif communal des Aînés

■ Le mot du président du CCCA Libin.

Le Conseil consultatif communal de Libin est fier de pouvoir vous offrir la brochure d'information destinée en premier lieu aux aînés libinois. C'est grâce à l'engagement bénévole de toute l'équipe du CCCA et avec le soutien du Collège communal que cette brochure a pu être réalisée. Nous avons pris à cœur d'informer les aînés, ce qui est une des missions d'un CCCA. Pour orienter l'ensemble de nos activités, nous nous référons à la circulaire de la Région wallonne du 2 octobre 2012.

En 2018, la commune de Libin comptait 5.202 habitants, dont 1.555 aînés de 55 ans et plus, soit 30 % de la population. Ce secteur important de la population avec ses préoccupations spécifiques mérite d'être écouté. C'est un autre défi important pour le CCCA: reproduire les souhaits des aînés et débattre des enjeux communaux afin de fournir à l'autorité communale des recommandations qui tiennent compte des besoins des aînés.

Quand votre carrière professionnelle prend fin, quand l'âge vous invite à d'autres activités, vous êtes appelé à découvrir d'autres facettes de la vie et à chercher les informations liées aux défis

correspondants. Votre CCCA a voulu rassembler les principales informations utiles pour que cette nouvelle étape dans votre vie se passe au mieux. Le résultat, c'est cette brochure qui peut vous aider à préserver une qualité de vie optimale pendant de longues années.

Il y a le côté convivial qui mérite un effort pour tisser et renforcer les liens sociaux. Lors de nos excursions, lors de rassemblements autour d'un goûter, lors de nos conférences... le volet social et communicatif est toujours au premier plan. C'est un des moyens pour combattre la solitude.

N'oublions pas les avis que votre CCCA transmet à l'autorité communale. Ces avis n'ont qu'une valeur consultative mais ils résultent souvent d'une consultation de l'ensemble ou d'une partie des aînés. Le CCCA, porte-parole des aînés, devient un instrument précieux et structuré pour communiquer avec les gestionnaires de la commune. Si nous parvenons ensemble à réaliser ces missions, tous les habitants de notre commune en bénéficieront.

Libin, une commune où il fait bon vivre à tout âge et aussi longtemps que possible.

Jean-Luc Marres, président du CCCA L.



■ Mais qu'est-ce que le Conseil consultatif communal des Aînés de Libin ?

C'est en 2013, suite à une circulaire du Ministre régional des Pouvoirs locaux, que la commune de Libin a mis en place un Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA).

Cette assemblée locale est composée de 13 membres, femmes et hommes, de 55 ans et plus, tous volontaires et bénévoles. Elle a reçu pour mission d'assurer un contact privilégié entre le pouvoir communal, le CPAS et les aînés de l'entité. De ce fait, elle en est le porte-parole idéal.

En effet, le CCCA se doit d'informer les pouvoirs locaux des attentes des aînés dans les domaines qui les concernent tout particulièrement. Par ailleurs, les pouvoirs locaux sont tenus de solliciter l'avis du CCCA sur toute proposition et matière qui touchent de près ou de loin - directement ou indirectement - les aînés, de délibérer sur l'avis rendu par ceux-ci et de les informer de la décision finale prise par les susdits pouvoirs locaux.

Le CCCA de Libin se doit donc d'être actif envers les aînés notamment dans :

1. La problématique du logement, l'aide et le maintien à domicile, l'environnement ainsi que l'accessibilité des lieux publics et de leurs aménagements
2. La sécurité, la maltraitance, la prévention de la santé et les approches relatives à la fin de vie
3. Les déplacements et les transports publics
4. La culture, l'information, la vie sociale, les activités ludiques et le sport
5. La solidarité entre les générations et la lutte contre l'isolement
6. L'écoute et le suivi des demandes émises par les personnes intéressées

C'est ainsi qu'il organise régulièrement à l'usage des aînés des conférences, un goûter annuel en partenariat avec le CPAS et un voyage organisé chaque printemps.

Le CCCA a aussi mis en œuvre en 2016 une enquête auprès d'un panel représentatif des aînés de Libin afin de mieux cerner leurs desiderata. Les réponses obtenues sont source d'inspiration pour de prochaines sollicitations auprès des autorités communales.

Il organise aussi, chaque mercredi, des cours gratuits de jeu d'échecs, une activité considérée comme outil pédagogique privilégié. En effet, ce jeu développe la logique, la réflexion et la concentration. Il maintient dès lors une bonne santé mentale. Ces cours s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes.

Les membres du CCCA se réunissent autant de fois que nécessaire pour un bon suivi des activités qui se rapportent à ses objectifs. N'hésitez donc pas à vous adresser à l'un de ses membres. Ils sont à votre service. Leurs coordonnées se trouvent sur le site officiel de la commune www.libin.be.

2 SERVICES D'URGENCE ET DE SECOURS



Ambulance



Pompiers



Police

**112 Le numéro d'appel général pour toute l'Europe
(à partir d'un appareil fixe ou mobile GSM)**

Autres numéros d'appel utiles

Alcooliques Anonymes	078 15 25 56
Cancerphone	0800 15 801
CARD STOP (banque)	070 344 344
Centre anti-poison	070 245 245
Centre des brûlés, dispatching :	02 264 48 48
Child Focus	116 000
Croix-Rouge aide aux sinistrés	105
Dérangements téléphone fixe	0800 33 700
DOC STOP (carte d'identité)	00800 2123 2123
Ecoute violence conjugale	0800 30 030
Infor drogues	02 227 52 52
Maison médicale de Libin	061 41 26 36
Odeur gaz	0800 87 087
ORES pannes électriques	078 15 78 01
Pharmacie de garde (payant)	0900 10 500
Poste médical de garde (18h – 08h)	1733
Prévention Suicide	0800 32 123
Renseignements (payant)	1307
Respect seniors	0800 30 330
Secours inondations, tempêtes	1722
Service écoute enfants	103

Sida Info Service	0800 840 800
S.O.S. viol	02 534 36 36
Tabac stop	0800 111 000
Télé accueil, Parler dans l'anonymat	107

Il existe une application (app 112BE) pour les smartphones

App 112 BE
 Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appels urgents via app.

1 Télécharger
 Allez dans ou Store. Cherchez "112 BE". Téléchargez et installez l'app.

2 S'enregistrer
 Complétez votre nom, vos coordonnées et informations supplémentaires.

3 Appeler
 Utilisez l'App en Belgique si vous avez besoin d'urgence de l'aide des pompiers, d'une ambulance ou de la police.

www.112.be .be

Vous venez d'avoir un accident, un incendie se déclare à deux pas de chez vous... Vous avez besoin de la police, il sera désormais possible de faire appel aux services de secours – ambulance, pompiers, police – via une application émanant du secteur public. Elle présente des avantages qui permettront aux services de secours d'intervenir plus rapidement. Grâce à cette application, les centres d'appels urgents 112 peuvent retrouver l'appelant plus facilement. Lorsqu'il se trouve dans un endroit isolé, au milieu d'une forêt ou sur un réseau compliqué d'auto-roues, il peut être difficile d'indiquer une localisation exacte. Vous pouvez également encoder préalablement certaines informations médicales, comme des problèmes cardiaques, des allergies (aux médicaments), une épilepsie, un diabète... L'opérateur dispose alors de ces informations dès que vous l'appellez. Il peut les transmettre aux services de secours qui arrivent sur place. Si vous avez téléphoné à un centre d'appels urgents et que vous ne réagissez plus par la suite, si vous êtes inconscient par exemple, le centre d'appels urgents peut faire sonner une alarme via votre smartphone afin de permettre aux services de secours de vous retrouver et de vous aider plus facilement.

■ Recommandation « ICE »

Pensez à créer dans votre GSM, dans le répertoire de vos contacts, un contact unique au nom de « ICE » = In case of Emergency = en cas d'urgence. Cette utilité est connue par les secouristes. Attribuez-lui le ou les numéros de contact que les secouristes pourront prévenir en cas d'urgence.

■ Zone de secours unique du Luxembourg



ROUTE DE POIX 23 E
6870 SAINT-HUBERT



Depuis le 1^{er} janvier 2015, les 14 services régionaux d'incendie ont été regroupés au sein de la Zone de secours unique du Luxembourg. La centrale provinciale d'alarme du Luxembourg gère les appels d'urgence incendie 112 et envoi de l'aide en fonction de la disponibilité et de la proximité des postes de secours avoisinants à l'endroit du sinistre.

Pour des renseignements ou des demandes d'interventions non urgentes (par exemple demande d'enlèvement d'un nid de guêpes...): 063 21 28 71 (Zone de secours du Luxembourg, secrétariat de l'État-Major).

Bon à savoir



Comment réduire les risques d'incendie ?

- Installez chez vous des détecteurs de fumée
- Faites installer et vérifier vos installations de chauffage et d'électricité par un professionnel
- Évitez d'utiliser des matériaux inflammables lors de la construction et/ou rénovation de votre habitation
- Ne placez jamais des rallonges sous les tapis, draps ou portes
- Nettoyez régulièrement les filtres de votre séchoir et de votre hotte
- Séchez votre linge dans le sèche-linge électrique ou sur le séchoir à linge, pas sur votre radiateur
- Ne fumez jamais au lit
- Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance
- Éteignez complètement les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas
- Veillez à ce que les appareils électriques ne soient pas à proximité de l'eau.

Que faire en cas d'incendie ?

- Alertez tout le monde dans la maison et quittez votre habitation sans vouloir sauver in extremis des objets « de valeur »
- Appelez les pompiers : **100 ou 112**
- Rampez au ras du sol, un chiffon mouillé sur la bouche. Près du sol, il fait moins chaud et l'air y est moins toxique. Si vous êtes désorienté, gardez toujours un contact avec le mur avec la même main
- Si une poignée de porte est chaude au toucher, n'entrez pas dans la pièce le feu y règne. Si vous êtes obligé d'y passer, ouvrez la porte en restant courbé.
- Gardez les portes et fenêtres fermées, car l'oxygène attise le feu. Vous résisterez un peu mieux au feu derrière une porte fermée dont vous avez calfeutré les interstices avec des tissus mouillés



**La police locale
de la zone
Semois et Lesse**

**numéro
d'urgence :**



Commissariat de Libin : rue du Commerce 19B, 6890 Libin

Tél : 061 65 65 37 (via centrale téléphonique de Bertrix)

Fax : 061 65 67 92

La police locale peut vous accueillir pour vos dépôts de plainte, vos demandes de renseignements et autres formalités durant les heures d'ouverture : Lundi : de 09h00 à 12h00. Mercredi : de 09h00 à 11h30. Vendredi : de 15h00 à 17h00. Fermé les WE et jours fériés.

Commissariat de Bertrix : rue Docteur P. Lifrange 12, 6880 Bertrix

Tél : 061 46 57 60 (pour des renseignements non urgents)

Fax : 061 46 57 98

Dépôts de plainte, demandes de renseignements et autres formalités durant les heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00. Fermé les WE et jours fériés.

■ Be-Alert



La commune de Libin a adhéré au dispositif Be-Alert permettant de diffuser un message d'alerte à la population en cas de besoin (situation d'urgence, inondation, pénurie électrique, grand incendie...).

Une autorité, qu'il s'agisse du Bourgmestre, du Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. : Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie) et vous serez informé de l'évolution de la situation.

INSCRIVEZ-VOUS POUR ÊTRE AVERTI EN CAS D'URGENCE ET/OU POUR DES SUJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Pour pouvoir, en tant que citoyen, bénéficier des avantages proposés par le dispositif Be-Alert, et être prévenu en cas de besoin, vous devez vous inscrire sur le site www.be-alert.be. C'est entièrement gratuit, tout comme les messages qui vous seront adressés pour vous alerter. Les informations que vous aurez communiquées lors de l'inscription (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique) resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à des tiers.

Pour vous inscrire, vous devez simplement disposer d'un numéro de téléphone (fixe ou mobile). Renseigner un numéro de GSM constitue un avantage supplémentaire et permet d'être prévenu quel que soit l'endroit où vous vous trouvez, par SMS ou appel. Indiquer une adresse électronique permet de recevoir une information plus complète.

Si vous n'avez pas accès à internet ou si vous éprouvez des difficultés à vous inscrire, vous pouvez contacter l'administration communale qui fera le nécessaire ou vous guidera dans vos démarches (061 26 08 10).

En plus des messages relatifs à des situations de crise ou d'urgence, le dispositif Be-Alert permet à l'administration communale de vous informer sur des sujets d'intérêt général par mail (problème d'alimentation en eau, travaux imprévus, etc).

3 LA COMMUNE DE LIBIN



■ Le mot de la bourgmestre

Parmi toutes les questions qu'on se pose inévitablement l'âge venant, il y en a au moins une qui, aujourd'hui, trouve réponse : comment bien vieillir dans notre commune ? Car c'est à cette question que le Guide pratique des Aînés que vous avez dans les mains prétend répondre avec succès en indiquant des pistes, des adresses, des idées dans des domaines aussi variés que la santé, la mobilité, les loisirs...

Qu'il me soit permis de saluer le travail acharné du Conseil consultatif des Aînés de notre commune : sans eux, ce travail de longue haleine n'aurait pas vu le jour.

Anne Laffut
Bourgmestre

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE

L'Administration communale est ouverte au public :

- Tous les jours de 09h00 à 12h00
- Le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le vendredi de 09h00 à 12h00 et permanence service population de 17h00 à 19h00

Quelques services susceptibles de vous informer :

- Service population :
Sandra GUSTIN – 061 26 08 10 – s.gustin@libin.be
Nathalie WYNS – 061 26 08 10 – n.wyns@libin.be
- Service état civil :
Linda GOLINVAUX – 061 26 08 17 – l.golinvaux@libin.be
- Service permis de conduire/passeport :
Marie MALEMPRE – 061 26 08 18 – m.malempre@libin.be
- Service urbanisme :
Mehdi BOUHRI – 061 26 08 20 – m.bouhri@libin.be
- Service forêt et affouage :
Manou D'ALMEIDA – 061 26 08 27 – m.dalmeida@libin.be
- Conseillère en énergie :
Célia BAYARD – 061 26 08 26 – c.bayard@libin.be
- Service taxes et redevances :
Godelieve GEORGES – 061 26 08 24 – g.georges@libin.be
Gilles LEGRAND – g.legrand@libin.be
Sophie GODFRIAUX – 061 26 08 37 – s.godfriaux@libin.be
- Service des travaux :
Valéry PIERLOT – 0499 17 61 98 – v.pierlot@libin.be
Jean-Louis JEANJOT – 0478 97 26 76 – jl.jeanjot@libin.be



MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ANLOY (LIBIN)

Cette maison s'adresse aux personnes :

- de plus de 65 ans
- en perte d'autonomie ou
- qui éprouvent de la confusion ou
- qui souffrent de solitude ou
- qui présentent un handicap



Son projet s'inscrit dans :

- la valorisation de la personne
- l'écoute de la personne et de sa famille
- une atmosphère chaleureuse et familiale
- un espace sécurisé
- le souci permanent du bien-être et de l'autonomie de la personne au travers notamment d'animations participatives

Ensemble, nous réalisons les activités suivantes :

- aide à la préparation des repas
- activités culinaires
- jeux de société, dessin
- couture, bricolage, jardinage
- chants
- nous nous remémorons ensemble des temps plus anciens, nous parlons de l'actualité...



Nous organisons aussi :

- des excursions, des projets intergénérationnels
- des repas avec les familles, les amis et les proches,
- une fois par mois, nous nous rendons au restaurant communautaire du CPAS
- un goûter de Noël avec des animations, les anniversaires



■ Informations pratiques

Ouverture

- les lundis, mercredis et jeudis
- de 08h00 à 18h00

Participation financière

- Une journée complète: 13€
- Une demi-journée: 9€ (repas de midi inclus)
- Un après-midi: 5€

Transport

Nous disposons d'un minibus pour les habitants de la commune de Libin (0,30€ du km et 2€ de prise en charge). D'autres transports sont possibles, via notamment: Age d'Or, Alteo, la locomobile...

Contact

Sophie Hatrival, Mégan Jamotte, Cécile Philippe

- **Gsm** : 0478 97 26 79 • **Email** : maisonaccueil@libin.be

4 LE CPAS DE LIBIN

■ Mot de la présidente



55 ans et plus... encore très actifs pour certains et pour d'autres une forme de dépendance qui s'est malheureusement déjà installée...

Ce guide s'adresse à vous tous.

Il répondra à vos questions personnelles, vous permettra d'entrer en contact avec des services compétents mais également d'être orientés vers les bonnes personnes.

Les seniors vivent avec des aspirations qui leur sont singulières, des moyens différents mais également avec des ressources qui peuvent enrichir le quotidien de l'ensemble de nos concitoyens.

Une génération ne va pas sans l'autre et donc renforcer les projets intergénérationnels ne peut qu'améliorer la qualité de vie de chacun.

Consciente du dynamisme des seniors libinois, je tiens à remercier les membres du CCCA qui se sont mobilisés pour la réalisation de cet ouvrage et ceux-ci peuvent compter sur l'ensemble du service de l'action sociale pour en faire la promotion.

Michèle Marichal
Présidente CPAS

SERVICES DU CPAS

- **Adresse** : rue du Commerce 7, 6890 Libin
- **Tél** : 061 65 57 27 • **Fax** : 061 21 62 10
- **E-mail** : cpas@libin.be

Présidente : Michèle Marichal

Directrice générale : Céline Plennevaux

Directeur financier : Jean-Luc Hennaux

Le service administratif : Patricia Poncelet

Le Centre Public d'Action Sociale de Libin (CPAS) a pour mission de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Chaque commune possède un CPAS.

Le Conseil de l'Action Sociale

La politique sociale générale est déterminée par le Conseil de l'Action Sociale.

Le Conseil gère le centre et prend des décisions en matière d'aides sociales.

Les conseillers sont au nombre de 8 plus la présidente.

Le service social

Est composé de 6 assistantes sociales :

- Margaux Davreux, 061 65 01 74
- Laure Gosset, 061 65 01 76
- Rose-Marie Henry, 061 65 01 72
- Marine Morel, 061 65 01 80
- Simone Toussaint, 061 65 01 74 (coordinatrice et assistante sociale en chef)
- Nathalie Welter, 061 65 01 71

Lors de permanence (CPAS), chaque jour de 10h00 à 11h30, les

assistantes sociales reçoivent les demandes des personnes au bureau ou lors de visites à domicile sur rendez-vous.

Après avoir analysé la situation et l'état de besoin de la personne, en fonction des lois en vigueur, les assistantes sociales peuvent proposer :

- Un revenu d'intégration sociale
- Une aide financière
- Une allocation de chauffage
- Une avance sur prestations sociales
- Une gestion budgétaire
- Une médiation de dettes
- Une guidance psycho-sociale
- Une aide administrative
- Une aide en matière d'insertion socio-professionnelle
- Une aide en matière sportive ou culturelle
- Une orientation vers un autre service

Sur base de rapports, établis par les assistantes sociales, le Conseil de l'Action Sociale se réunit une fois par mois pour prendre les décisions en matière d'aides sociales.

Le CPAS propose également :

- Une permanence juridique: le dernier jeudi du mois sur rendez-vous
- Une information, une orientation ou conseil auprès de Handicontact, point de référence de proximité pour les personnes en situation de handicap
- La Pause-Enfants Parents
- L'E.P.N. (Espace Public Numérique)
- La plaine de jeux (3 semaines en été)
- Les repas à domicile (prix en fonction des revenus)
- Les repas communautaires sur réservation 061 65 57 27

(possibilité de co-voiturage) chaque 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois au prix de 7€

- Le goûter des aînés
- Deux « Initiatives Locales d'Accueil » ILA: c'est à dire deux logements consacrés à l'accueil des réfugiés.

Avec d'autres centres, le CPAS est conventionné :

- D.E.F.I.T.S., service d'insertion socio-professionnelle
- Le Bilboquet, service d'accueillantes d'enfants (0 à 3 ans) à domicile
- Le Groupe Action Surendettement

Le C.P.A.S. est conventionné avec différents services, tels que la Croix-Rouge, l'A.D.M.R., la C.S.D., l'A.S.D., Respect Seniors, Article 27, la Maison Médicale...

Finalement, pour analyser les besoins collectifs de la population ainsi que les moyens d'y répondre, le C.P.A.S. se réunit en coordination avec d'autres services.

Les cuisines du CPAS – 061 65 01 77

L'E.P.N. (Espace Public Numérique)

061 46 00 38, Magali Soroge - 0497 25 05 90.

Situé au Quartier latin, derrière l'église de Libin, l'Espace public numérique de Libin est un lieu ouvert à tous, habitants ou associations qui propose aux personnes intéressées, un apprentissage des bases de l'informatique et des multimédias, ainsi que des formations plus spécifiques. Accès libre: (un ordinateur et une connexion à internet à votre disposition) si vous avez quelques recherches à effectuer sur le bricolage, la cuisine, des itinéraires pour vos voyages, de la documentation,...

- Les lundis de 10h00 à 13h00
- Les jeudis de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30

Chaque année l'EPN organise des séances d'aide pour compléter la déclaration à l'impôt des personnes physiques.

Senior focus

La commune de Libin s'est inscrite dans un projet de la province de Luxembourg nommé « Senior Focus » mieux connu sous le nom « boîte à tartines ». Il consiste à conserver de l'information précieuse et indispensable pour les secouristes en cas d'urgence à un endroit facilement accessible et présent dans chaque ménage : le frigo.

Les personnes de plus de 75 ans peuvent l'obtenir gratuitement auprès de Nathalie Welter du CPAS au n° 061 65 01 71. Les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer peuvent solliciter une visite à domicile d'un membre du CCCA qui vous expliquera en détail le fonctionnement.

Article 27

Le CPAS de Libin participe au projet « Article 27 », ASBL qui lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle des publics précarisés. Pour y arriver, l'association travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux. Informations auprès de Simone Toussaint au n° 061 65 01 74.



5 PENSION

■ La pension de retraite

Actuellement, l'âge de la pension est fixé à 65 ans pour les salariés, les indépendants et les fonctionnaires, femmes et hommes

L'âge légal passera à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030.

En 2018, vous aurez droit à une pension anticipée à :

- 60 ans si vous avez 43 ans de carrière
- 61 ou 62 ans si vous avez 42 ans de carrière
- 63 ans si vous avez 41 ans de carrière

En 2019, vous aurez droit à une pension anticipée à :

- 60 ans si vous avez 44 ans de carrière
- 61 ou 62 ans si vous avez 43 ans de carrière
- 63 ans si vous avez 42 ans de carrière

Si vous voulez prendre votre pension à l'âge légal (65 ans), vous ne devez pas introduire de demande. Le nécessaire est fait automatiquement par les divers régimes auxquels vous avez cotisé.

Si vous voulez partir à la pension avant votre 65^{ème} anniversaire (actuellement), vous devez introduire votre demande au plus tôt un an et au plus tard un mois avant la date de prise de cours que vous désirez.

Vous avez le choix entre 3 possibilités :

- Le site web www.demandepension.be
- Une demande auprès de l'administration communale de votre résidence principale
- Une demande auprès d'un Service Pensions dans un « Point Pension »

Le plus proche est à l'INASTI - rue Jarlicyn 5 à Libramont, appelez gratuitement le 1765.

Une permanence s'y tient les 1^{er} et 3^{ième} lundis du mois de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

■ LA PENSION DE SURVIE

En cas de décès, la pension de survie permet au conjoint survivant d'obtenir une pension calculée sur la carrière de son conjoint décédé.

Le droit à la pension de survie est examiné d'office si le conjoint décédé bénéficiait à son décès d'une pension de retraite.

Comment introduire une demande de pension de survie ?

- En ligne via www.demandepension.be
- Une demande auprès de l'administration communale de votre résidence principale
- Une demande auprès du Service Pensions : dans un « Point Pension »

Le plus proche est à l'INASTI, 5 rue Jarlicyn à Libramont ; appelez gratuitement le 1765

Une permanence s'y tient les 1^{er} et 3^{ième} lundis du mois de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

■ LA GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées)

La GRAPA est destinée aux personnes âgées dont les ressources financières sont insuffisantes.

Pour bénéficier de la GRAPA, vous devez :

- Avoir l'âge légal de la pension (actuellement 65 ans) et avoir droit à une pension belge
- Habiter en Belgique
- Etre officiellement domicilié en Belgique depuis minimum 10 ans avec une période d'au moins 5 ans de résidence effective et ininterrompue. Seul l'enregistrement de votre adresse de résidence principale dans le registre national peut le certifier
- Satisfaire à une des conditions de nationalité suivantes :
 - Etre citoyen de l'espace économique européen
 - Etre ressortissant d'un pays avec lequel la Belgique a conclu un accord en matière de sécurité sociale
 - Bénéficiaire du statut de réfugié, d'apatride, ou d'une protection subsidiaire

La garantie de revenus n'est octroyée qu'après un examen approfondi de vos ressources et pensions et ceux des éventuels cohabitants.

Un site utile à consulter pour plus de détails sur VOTRE pension : www.mypension.be



■ Maison médicale de Libin

- **Tél:** 061 41 26 36
 - **Adresse:** rue du Curé 16 A, 6890 Libin.
 - **Horaire d'ouverture du secrétariat:** du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00 non stop!
 - Médecins généralistes
 - Acupuncture et Mésothérapie
 - Accueilantes
 - Kinésithérapeutes
 - Ergothérapeute
 - Logopèdes
 - Diététicienne
 - Psychologues
 - Pédicure médicale
 - Infirmières indépendantes
 - Infirmier(e)s ASD
-

■ Médecin de garde: composez le 1733

- Du lundi au vendredi de 18h00 au lendemain 08h00
 - Du vendredi 18h00 au lundi 08h00
 - Les jours fériés
-

■ Vivalia Hôpital de Libramont

- **Adresse:** avenue d'Houffalize 35, 6800 Libramont-Chevigny
- **N° central:** 061 23 81 11

- **Admission des patients** : 061 23 85 10
 - **Facturation / Contentieux** : 061 62 29 78
 - **Pré-hospitalisation** : 061 23 85 60
 - **Horaire des visites** :
Chambres communes : de 14h00 à 19h30
Chambres privées : à votre convenance
Soins intensifs : de 13h15 à 13h45 et de 18h00 à 19h00
-

■ **Vivalia Hôpital psychiatrique de Bertrix**

- **Adresse** : rue des Ardoisières 100, 6880 Bertrix
 - **Tél** : 061 22 17 09
-

■ **Résolux Centre-Nord soins psychiatriques à domicile**

Mise en place de soins psychiatriques nécessaires pour le patient (à partir de 18 ans) séjournant à domicile (qui n'est pas ou plus hospitalisé). La demande peut émaner de la personne même, de son entourage ou d'un service.

- **Adresse** : avenue d'Houffalize 41, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél** : 061 22 49 05 : permanence tous les matins de 09h00 à 12h00
-

■ **Respect Seniors**

Vous êtes victime de maltraitance, vous êtes témoin de certains actes ou vous vous posez simplement des questions concernant une situation potentielle. La maltraitance des personnes âgées, parlons-en ! Appelez le **0800 30 330**, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00, le numéro est gratuit et votre anonymat sera respecté.

Antenne Respect Seniors Luxembourg à Libin

- **Adresse** : rue du Commerce 7, 6890 Libin - 061 65 81 11
- **E-mail** : luxembourg@respectseniors.be

■ Mutualités



- avenue de Bouillon 16, 6800 Libramont-Chevigny
061 27 19 83

MUTUALITÉ CHRÉTIENNE



- rue des Alliés 2, 6800 Libramont-Chevigny
061 23 01 40 - <https://www.mc.be/>
Le numéro gratuit 0800 10 9 8 7

MUTUALITÉ LIBERALE



- rue de l'Ancienne Gare 21, 6800 Libramont-Chevigny
061 23 42 64 - contact@mutualiteliberale.be - 063 24 53 00

PARTENAMUT



- av. de Houffalize 43 b, 6800 Libramont-Chevigny
08 126 50 65

SOLIDARIS



- avenue Herbofin 30, 6800 Libramont-Chevigny
061 23 08 00 - www.solidaris.be/MutLux

■ Pharmacie à Libin :

- **Adresse :** Multipharma, rue du Commerce 27, 6890 Libin
- **Heures d'ouverture :** lundi – vendredi 09h00 – 12h30 et 13h30 – 19h00; samedi 09h00 – 12h00
- **Contact :** 061 65 51 61
- **E-mail :** Multipharma.0134@multipharma.be

7 VIVRE AVEC UN HANDICAP

■ Altéo Arlon

- **Adresse** : rue de la Moselle 7-9, 6700 Arlon
- **Tél** : 063 21 18 48 • **E-mail** : alteo.luxembourg@mc.be

En province de Luxembourg, Altéo peut compter sur l'aide de volontaires et la participation de 1 200 membres qui se répartissent au sein de différentes actions.

■ ASPH Luxembourg asbl

Association Socialiste de la Personne Handicapée.

- **Adresse** : place de la Mutualité 1, 6870 Saint-Hubert
 - **Tél** : 061 23 11 37 • **E-mail** : asph@msslux.be
-

■ AVIQ Agence pour une Vie de Qualité

- **Tél** : 0800 160 61 • **E-mail** : info@aviq.be
- **Adresse** : Bureau AVIQ Libramont, rue du Village 5, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 22 85 10 • **E-mail** : br.libramont@aviq.be

L'objectif de chacune des politiques menées vise le soutien à une vie de qualité dans l'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou des citoyens en perte d'autonomie. Dans le même esprit, la réforme des allocations familiales, prévue dans les années à venir, gardera l'objectif de soutien à l'ensemble des familles.

Allocations familiales, promotion et prévention de la santé, politique hospitalière ou d'accueil et d'hébergement, information et accompagnement des personnes handicapées, des malades ou des personnes âgées sont au cœur de l'Agence.

■ Œuvre Nationale des Aveugles asbl

Créée en 1922, cette association agit avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Grâce à des services de proximité, elle favorise leur inclusion dans la société.

L'ONA dispose, en province de Luxembourg d'une antenne à Marloie.

- **Contact:** rue des Prés 3, 6900 Marloie • **Tél:** 084 41 28 39
 - **E-mail:** justine.jeanmoye@ona.be
 - **Permanences téléphoniques:** le mardi de 08h30 et 17h00
-

■ Ligue Braille asbl

La Ligue aide les personnes aveugles et malvoyantes à acquérir une autonomie optimale et à s'intégrer.

Ses services gratuits couvrent tous les aspects de la vie :

- Accompagnements et aides au quotidien ;
- Formations et emplois ou loisirs.

En province de Luxembourg, la ligue dispose d'une antenne à Libramont-Chevigny où seule une permanence téléphonique est prévue.

Si vous souhaitez vous rendre sur place, veuillez prendre rendez-vous au 061 23 31 33

- **Contact:** avenue de Bouillon 16a, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél:** 061 23 31 33 • **E-mail:** info@braille.be
 - **Permanences** les mercredis et vendredis de 08h00 à 11h00
-

■ Surdit 

- **MSLUX: Maison des sourds de la province de Luxembourg**

• **Adresse:** rue Z nobe Gramme 30, 6700 Arlon

- **GSM** : 0473 50 45 87 et 0494 84 23 87
- **E-mail** : mslarlon@gmail.com
- **Site** : [http: //mslux.blog4ever.com](http://mslux.blog4ever.com)

Rencontres, excursions, conférences, aide et soutien, promotion de la langue des signes.

- Les Malentendants du Parc Léopold – ASBL

- **Adresse** : rue de la neuve Cour 9, 1421 Ophain
- **Tél** : 02 38 41 647
- **E-mail** : lduparc@swing.be
- **Site** : [http: //www.malentendants.be](http://www.malentendants.be)

L'association s'adresse aux personnes adultes et dispense des cours de lecture labiale.

■ Handycity

La commune de Libin est labellisée « Handycity ». Ce label est remis aux communes qui se sont inscrites dans le processus d'inclusion de la personne en situation de handicap.

- **Agent « Handycity » communal** : Marie Malempré • 061 26 08 18
- **Agent « Handycity » CPAS** : Rose-Marie Henry • 061 65 01 72



8 BIEN VIVRE CHEZ SOI

■ ALE Titres Service de Libin

- **Adresse** : rue du Commerce 25, 6890 Libin
- **Tél** : 061 53 45 81
- **E-mail** : joelleleroy@hotmail.com

Activités : service de nettoyage à domicile, de courses, de préparation de repas et de repassage.

■ ADMR (AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL)

- **Adresse** : rue Sous-l'Eglise 9, 6880 Bertrix
- **Tél** : 061 21 04 10
- **Tél** : aide ménagère sociale : 061 21 04 16
- **E-mail** : bertrix@admr.be

Aide familiale – Garde à domicile – Ouvrier polyvalent – Aide ménagère sociale

Aidants proches : aider et soutenir l'aidant proche ou toute personne qui apporte régulièrement son aide à un proche en déficit d'autonomie

■ ASDLux

- **Adresse** : rue des Alliés 2, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 41 01 10
- **E-mail** : secretaria.bertrix.asdlux@fasd.be

Activités : Coordination de soins – Service répit – Soins infirmiers - Garde-malades pour adultes.

■ CSD (Centrale des Services à Domicile)

- **Adresse** : avenue Nestor Martin 59, 6870 Saint-Hubert
- **Tél** : 061 28 04 76
- **E-mail** : csd.lux@mutsoc.be

Activités : Aide d'équipes pluridisciplinaires face aux situations difficiles pour le maintien à domicile.

■ CRB Croix-Rouge Centre Ardenne

- **Adresse** : rue du Midi 5, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 22 23 33 • **E-mail** : mcr.centreadennes@croix-rouge.be

Activités : Prêt de matériel sanitaire – Transport de malades – Transport social – Transport adapté – HESTIA (visite aux personnes isolées et dans la solitude).

■ Vestiboutique Libin (Croix-Rouge)

- **Adresse** : rue de Villance 85, 6890 Libin • **Tél** : 0496 12 40 25
 - **Ouvert** : les jeudis de 14h00 à 18h00, les premiers et troisièmes samedis du mois de 09h00 à 12h00 et les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois de 14h00 à 17h00.
-

■ Age d'Or Services Centre Ardenne

- **Adresse** : rue Haynol 8, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 29 23 05 • **E-mail** : info@aoslibramont.be

Activités : Transport adapté – Aides ménagères.

■ Domestic Services

- **Adresse** : rue Haynol 1, 6800 Libramont- Chevigny
- **Tél** : 061 31 40 92 • **E-mail** : libramont@domestic-services.be

■ Solidarité Libramont

- **Adresse** : rue Buisson Martin 33, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 22 32 69 • **E-mail** : edetaille@gmail.com

Accueil et accompagnement (écoute téléphonique).

■ Les Compagnons de la Maison ASBL

- **Adresse** : av. de la Toison d'Or 54, 6900 Marche-en-Famenne
- **Tél** : 084 31 60 09 - 0499 05 58 04
- **E-mail** : bureau@lescompagnonsdelamaison.be

Besoin d'un coup de main pour vos petits travaux d'entretien de l'habitat ou du jardin?

Pour un public cible : personnes de plus de 65 ans, isolées, peu valides ou précarisées.

Réparer une chasse d'eau, placer une boîte aux lettres, entretenir les châssis, remplacer une prise, fixer une rampe, fixer un lustre, déneiger votre trottoir, peindre ou tapisser, tondre vos pelouses, tailler vos haies, entretenir vos parterres, rentrer du bois, aérer et retourner votre compost,... Coût : main d'œuvre : 8,50€ de l'heure + TVA (21 %); déplacement : 0,45€ TVAC du kilomètre, et frais d'utilisation de l'outillage. Nous réalisons un devis gratuit pour vos travaux de bricolage.

■ Télé-accueil Luxembourg

- **Tél** : 107 ou 063 23 40 76 • **E-mail** : tele-accueil-Luxembourg.be

Accompagnement psychologique, offrir une écoute et un soutien aux personnes en difficulté (psychologique, sociale).

■ OAFL Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

- **Adresse** : route Nationale 4,21, 6951 Bande (Nassogne)

- **Tél:** 084 21 06 99
- **E-mail:** info@oafl.be

Centre de coordination de soins et d'aide à domicile.

■ Plateforme Alzheimer

La Plateforme Alzheimer s'adresse aux professionnels mais aussi aux malades et leur famille. Elle vise le bien-être du patient et de son entourage. Elle favorise des soins de qualité accessibles à tous en soutenant les prestataires d'aide et de soins. Pluraliste et interdisciplinaire, elle couvre avec le même dynamisme les 44 communes que compte la province et regroupe à ce jour plus de 25 services et institutions actifs dans ce domaine. Permanence du lundi au vendredi de 08h30 à 16h30 sauf le mercredi après-midi ainsi que lundi, mardi, vendredi (1^{er} et 3^e semaine)

Villa Servais

- **Adresse:** avenue d'Houffalize 41, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél:** 061 41 34 11
 - **E-mail:** plateforme.alzheimer@province.luxembourg.be
-

■ Ligue Alzheimer

La commune de Libin est déclarée « Ville amie démence » et dispose d'un agent communal Proxidem (Ligue Alzheimer): Marie Malempré au 061 26 08 18 qui peut donner des informations détaillées à ce sujet.

Rennes et Sens ASBL organise des ateliers Bien-Etre pour la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et son aidant-proche.

- **Adresse:** rue du Curé 8A, 6890 Libin
- **Tél:** 0470 69 16 62
- **E-mail:** <http://www.rennesetsens.be>



9 SE LOGER

■ Agence Immobilière Sociale Neufchâteau

Cette agence propose des logements à des prix modérés. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les locataires en vue de faciliter l'accès au logement pour les candidats locataires. Elle permet ainsi aux propriétaires de gérer plus aisément leurs biens en garantissant un loyer.

- **Adresse :** Agence Immobilière Sociale Centre-Ardenne, rue des Chasseurs ardennais 8, 6840 Neufchâteau
- **Tél :** 061 53 57 55
- **E-mail :** aiscentreardenne@skynet.be

■ La société Ardenne et Lesse est une société de logements sociaux

- **Adresse :** rue de la Batte n° 1/1, 5580 Rochefort
- **Tél :** 084 38 90 27
- **Site :** <http://www.ardenneetlesse.be>

Société de Logement de Service Public (SLSP) agréée par la Société wallonne du logement qui a débuté avec la construction et la gestion des logements dont 21 à Libin.

■ SENOAH Accompagnement des Seniors en matière d'habitats pour aînés

Senoah est un service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitats et un observatoire des lieux de vie pour aînés. Senoah (anciennement Infor Homes Wallonie) vous conseille et

vous accompagne dans la recherche d'un lieu de vie adapté, allant du domicile à l'entrée en maison de repos, en passant par les résidences-services et les habitats alternatifs.

Conseil gratuit, par téléphone au numéro 081 22 85 98 ou sur place, sur rendez-vous avenue Cardinal Mercier 22, 5000 Namur.

■ Service d'Intervention sociale de la province de Luxembourg

- **Siège principal d'activités** : square Albert 1^{er} 1, 6700 Arlon
- **Tél** : 063 21 22 47
- **E-mail** : sp.social@province.luxembourg.be
- **Site** : <http://www.province.luxembourg.be>

Activités :

- Prime à l'adaptation du domicile. Aide financière pour effectuer des travaux au domicile en vue de l'adapter à la perte d'autonomie d'une personne âgée à partir de 65 ans
 - Aide financière provinciale aux associations à caractère social et santé qui en font la demande : Assurance volontariat
 - Prime téléphone, prime télévigilance ; conditions : être âgé de 70 ans ou être reconnu par l'AVIQ comme personne handicapée.
-

■ Primes communales

La commune de Libin intervient dans différents domaines par l'octroi de primes :

- Acquisition de terrains industriels par des artisans et des petites entreprises
- Achat ou construction d'une maison d'habitation (avec un plafond de revenus)
- Primes « Energie »

Le règlement et les conditions sont disponibles sur le site internet de la commune: www.libin.be

Pour obtenir les primes, il faut renvoyer les formulaires de demande de primes remplis et signés accompagnés des documents demandés à l'administration communale de Libin.

■ Primes provinciales

La province de Luxembourg intervient dans différents domaines par l'octroi de primes

- Prime pour les frais de raccordement et de placement d'un appareil téléphonique en faveur de personnes âgées ou handicapées isolées :
- Adaptation domicile 65 ans et +

Les conditions et les formulaires à compléter sont disponibles sur le site internet de la province <http://www.province.luxembourg.be/fr/prets-et-primes>.

■ Primes régionales

- Prime d'énergie: la Wallonie peut vous aider financièrement en vous soutenant dans la réalisation de certains travaux économiseurs d'énergie. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'isolation du toit de votre logement si les travaux d'isolation du toit ont été réalisés par un entrepreneur.
- Prime à la rénovation: remplacer la toiture, les menuiseries extérieures ou les sols, rendre l'électricité conforme, éliminer la mûre ou assécher les murs, tous ces travaux vous donnent droit à une aide financière, à certaines conditions.
- Le mécanisme de soutien QUALIWATT s'applique aux petites installations solaires photovoltaïques (moins de 10kW) mises en service depuis le 1^{er} mars 2014.

Ce mécanisme prévoit :

- la compensation entre les prélèvements et les injections d'électricité sur le réseau («le compteur qui tourne à l'envers»)
- le versement d'une prime annuelle pendant cinq ans par le gestionnaire du réseau de distribution (GRD) auquel l'installation est raccordée

Les conditions d'octroi et les formulaires à introduire sont disponibles sur le site internet de la Wallonie : <https://energie.wallonie.be/fr/primes>.

10 VIVRE EN ÉTABLISSEMENT

■ Résidence de la Fontaine Villance

rue Grande Fontaine 116, Villance, 6890 Libin - 061 65 62 51

- **Maison de repos** : 30 places • **Accessibilité** : alzheimer, déments, aile spéciale déments, parkinson, valides, invalides, semi-valides, résidences-services/logement avec assistance, court séjour possible

■ Val des Seniors Vivalia Chanly

rue des Chenays 121, 6921 Chanly - 084 38 89 11.

- **Maison de repos** : 29 places • **Maison de repos et de soins** : 86 places • **Accessibilité** : alzheimer, déments, aile spéciale déments, parkinson, valides, invalides, semi-valides
- **Chambres individuelles et à deux lits meublées** : lit, table de

nuit, fauteuil, table, chaise, armoire,... vous pouvez les décorer à votre guise, amener des photos, des cadres, la TV

■ Le Village Fleuri Wellin

rue Haute 23, 6920 Sohier - 084 38 94 80

Le VILLAGE FLEURI est une résidence services de haut standing pour un hébergement adapté aux seniors; agréé par la Région wallonne (Direction des Aînés).

Une alternative à la maison de repos, le VILLAGE FLEURI propose à la location 15 appartements sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

■ Maison de repos et de soins et centre d'accueil Saint-Charles Bertrix

rue du Culot 23, 6880 Bertrix - 061 41 01 40

- **Public cible** : personnes âgées à partir de 60 ans
 - **Maison de repos et soins capacité** : 36 places
 - **Maison de repos capacité** : 49 places
 - **Centre d'accueil de jour « Les Hortensias », capacité** : 10 places
 - **Horaire** : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00.
 - **Lits de court séjour, capacité** : 5 places, **durée** : 3 mois maximum
 - **Résidence Service « Résidence Willy », capacité** : 21 appartements
-

■ Home Herman Saint-Hubert

rue du Home 44, 6870 Saint-Hubert - 061 61 12 51

- **Maison de repos** : 46 places • **Accessibilité** : déments, invalides, semi-valides, valides

■ Résidence Bois de Bernihé Libramont

rue de la Cité 50 B, 6800 Libramont-Chevigny - 061 22 58 58

- **Accessibilité** : alzheimer, déments, invalides, parkinson, semi-valides, valides.
-

■ Séniorie Floradant Libramont

rue le Pachis 29, Saint-Pierre 6800 Libramont-Chevigny - 061 22 57 00

Etablissement destiné à l'hébergement de personnes âgées de 60 ans au moins.

■ Séniorie de Carlsbourg Paliseul

route de Bièvre 5, 6850 Carlsbourg (Paliseul) - 061 53 34 16 MR,
061 53 34 16 MRS

- **Accessibilité** : alzheimer, déments, aile spéciale déments, invalides, parkinson, semi-valides, valides
- **Maison de repos** : 15 places
- **Maison de repos et de soins** : 30 places
- **Court séjour** : centre d'accueil de jour : 4 places
- **Maison de repos** : 82 places



11 SERVICES JURIDIQUES ET FINANCIERS

■ BAJ Bureau d'Aide Juridique Neufchâteau,

Palais de Justice place Charles Bergh 1, 6840 Neufchâteau

- **Tél:** 061 53 52 57
- **E-mail:** bajneufchateau@barreauduluxembourg.be
- **Horaire d'ouverture:** du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30

La permanence juridique propose une aide juridique de seconde ligne sous forme :

- D'avis juridique circonstancié ;
- D'une assistance juridique, dans le cadre ou non d'une procédure. Désignation d'un avocat, sa gratuité peut être totale ou partielle, en fonction des ressources de la personne.

■ SASJ Service d'Aide sociale aux Justiciables, Victimes et Proches Neufchâteau

Libramont, avenue de Bouillon 45, 6800 Libramont-Chevigny - 061 29 24 95

- **Siège principal:** chaussée de l'Ourthe 121, 6900 Marche-en-Famenne • **Tél:** 084 44 56 86 • **E-mail:** asjmarche@yahoo.fr
- **Site:** <http://www.aideetreclassement.be>

Aide sociale et psychologique aux victimes, à leurs proches et aux témoins, accueil et écoute, accompagnement dans les démarches (mutuelles, hôpital, CPAS,...).

Aide aux ex-détenus, réinsertion sociale, accompagnement.

■ Justice

Justice de paix Saint-Hubert,

Centre administratif, avenue Nestor Martin 10 A, 6870 Saint-Hubert

• **Tél:** 061 61 11 93

Tribunal de première instance Luxembourg division Neufchâteau

Palais de Justice, place Charles Bergh 1 et 7/1, 6840 Neufchâteau

• **Tél:** 061 24 25 00

Tribunal de première instance, section famille - jeunesse

Palais de Justice, place Charles Bergh 1 et 7/1, 6840 Neufchâteau

• **Tél:** 061 24 25 10

Tribunal de police Luxembourg division Neufchâteau

Place Charles Bergh 7/3, 6840 Neufchâteau

• **Tél:** 061 24 25 90

■ Maison de justice Neufchâteau

rue Franklin Roosevelt 33, 6840 Neufchâteau

• **Tél:** 061 27 51 70

• **Site:** maisondejustice.neufchateau@cfwb.be

• **Ouvert du lundi au vendredi:** de 09h00 à 16h00

- Accueil des victimes
- Désaccords familiaux
- Information aux citoyens
- Médiation pénale
- Modalités de libération
- Peine de travail
- Probation
- Réalisation d'enquêtes

- Surveillance électronique
- Le CAPREV (prévention du radicalisme et de l'extrémisme sous toutes ses formes).

■ Permanence juridique CPAS Libin

Chaque dernier jeudi du mois sur RV 061 65 57 27 consultation gratuite par un avocat.

12 LOISIRS ET CULTURE

■ MAISON CULTURE FAMENNE-ARDENNE

Depuis 2004, la commune de Libin est associée à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne pour développer le projet « animation culturelle en Haute-Lesse » dont le but est de soutenir une culture de proximité, de qualité et accessible à tous.

La cellule d'animation mène des projets diversifiés en lien avec les partenaires du monde associatif et scolaire.

- **Contact :** Cellule d'animation
- **Adresse :** rue du Commerce 14, Libin
- **Tél :** 061 41 33 91 et 0498 17 24 67
- **E-mail :** culture.hautelesse@gmail.com

■ UTA Centre Lux – Université de Tous Ages Centre Luxembourg asbl

Cette asbl à vocation culturelle organise 15 à 20 conférences annuelles sur les domaines les plus divers, des visites d'expositions ou d'entreprises, des excursions à caractère culturel, scientifique, économique.

- **Contact** : Marie-Claire François
 - **Adresse** : rue de l'Église 41, 6870 Hatrival
 - **Tél** : 061 61 36 74
 - **E-mail** : fa850738@skynet.be
 - **Site** : www.utacentreluxembourg.be
-

■ ENEO Mouvement Social des Aînés Arlon

Ce mouvement encourage la participation et l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique.

Il promeut la prise de responsabilité des aînés par le biais de l'action collective dans le but de les associer à la construction d'un monde plus juste.

Il lutte contre toute forme de discrimination à l'égard des personnes âgées.

Les nombreuses activités sont à découvrir sur le site : www.eneo.be/luxembourg

- **Contact** : Françoise Lobet
 - **Adresse** : rue de la Moselle 7-9, 6700 Arlon
 - **Tél** : 063 21 18 50
 - **E-mail** : enco.luxembourg@me.be
 - **Permanences** : le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00
-

■ ASL Association Provinciale des Seniors de Luxembourg Libramont

Cette association assure la promotion des seniors par un regroupement des clubs 3X20,

Par leur information et leur promotion socio-culturelle.

Elle promeut la réinsertion sociale des seniors sur deux axes : aide

de proximité aux personnes âgées et isolées et tutorat des jeunes.

- **Contact**: Guilaine Roblet
 - **Adresse**: place Communale 21-25, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél**: 061 61 29 26
 - **E-mail**: seniorlux@skynet.be
 - **Permanences**: du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 / Fermé le mercredi après-midi.
-

■ Espace Seniors

Espace Seniors propose des activités visant à favoriser le bien-être, l'épanouissement et la santé des seniors à partir de 55 ans.

Le service relaye également les revendications portées par l'asbl nationale dans la lutte contre l'isolement et la défense des droits des personnes âgées.

- **Contact**: place de la Mutualité 1, 6870 Saint-Hubert
 - **Tél**: 061 23 11 72
 - **E-mail**: espace.senior@mflux.be
 - **Site**: www.espace-seniors.be
-

■ LLP asbl – Ligue libérale des Pensionnés

La ligue est une association d'éducation permanente gérée par des seniors bénévoles, en partenariat avec les mutualités libérales.

L'objectif est de mener une action sociale, politique et culturelle efficace pour tendre vers une meilleure qualité de vie des seniors. Des représentants de la ligue sont présents dans différents organes pour mieux défendre les droits et intérêts des seniors.

- **Contact**: Régionale Bastogne
- **Adresse**: rue des Jardins, 6700 Bastogne

- **Tél:** 061 21 50 80
 - **E-mail:** andreea.genatzy@ml.be • **Site:** www.llp-asbl.be
-

■ CENTRES CULTURELS

BERTRIX

- **Adresse:** place des Trois Fers 9, 6880 Bertrix
- **Tél:** 061 41 23 00
- **E-mail:** cc.bertrix@belgacom.net • **Site:** www.ccbertrix.be

LIBRAMONT

- **Adresse:** avenue de Houffalize 56D, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél:** 061 22 40 17
 - **E-mail:** info@cclibramont.be • **Site:** www.cclibramont.be
-

■ BIBLIOBUS - BIBLIOTHEQUES - POINT CULTURE (ex-Médiathèque)

- Passage du bibliobus à Transinne, Libin (école communale) Libin (école de la Communauté française), Villance, Anloy et Ochamps.

- **Tél:** 084 31 10 58 pour tout renseignements.

- Bibliothèque publique Bertrix

- **Adresse:** place des Trois Fers, 6880 Bertrix
- **Tél:** 061 41 50 19
- **E-mail:** dir.bib.bertrix@province.luxembourg.be
- **Site:** www.bibliobertrix.be

- Bibliothèque communale de Libramont-Chevigny

- **Adresse:** avenue de Houffalize 56, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél:** 061 23 34 80

- **E-mail** : bibliotheque@libramontchevigny.be
- **Site** : www.bibliotheque.libramontchevigny.be

- Bibliothèque publique de Saint-Hubert

- **Adresse** : avenue Paul Poncelet 22, 6870 Saint-Hubert
- **Tél** : 061 61 33 85
- **E-mail** : bibliotheques.sthubert@skynet.be
- **Site** : www.bibliotheques.province.luxembourg.be

- Point Culture en province de Luxembourg

- **Adresse** : avenue de Houffalize 56c, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 22 43 20
- **E-mail** : pointculture@pointculture
- **Site** : http : //pointculture.be@pointculture

Cet organisme de prêt de CD, DVD, vidéocassettes et CD-ROM propose depuis 50 ans, une très large offre, fruit d'une prospection, d'une sélection et d'une mise en évidence variée.

■ CINEMA

- Cinépointcom

- **Adresse** : avenue de Houffalize 56i, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 23 47 60
- **E-mail** : info@cinépointcom.be
- **Site** : www.cinepointcom.be/libramont

Ciné-seniors : chaque 4^{ème} jeudi du mois à 14h00

■ MUSIQUE – CHORALES

- Harmonie « Les Echos de la Lesse »

- **Contact** : Pascal Vanlaere

- **Tél:** 0496 16 81 18
- **E-mail:** pascalvanlaere@skynet.be

- **Chorale « L'Harmonique »**

- **Contact:** Cécile Villé

- **Chorale « La Cantalesse »**

- **Contact:** Nadine Vanlaere
- **Tél:** 061 65 66 49
- **E-mail:** nadinevanlaere@skynet.be

- **Chorale paroissiale d'Ochamps**

- **Contact:** Sabine Horman
- **Tél:** 061 22 45 31

- **Chorale paroissiale de Villance**

- **Contact:** Maryvonne Vanlaere
- **Tél:** 061 65 56 89

- **Maison de la Musique « Le Marronnier »**

- **Adresse:** rue de la Gare Villance
- **Contact:** Marie-Madeleine Antoine
- **Tél:** 061 65 56 17 pour les réservations Virginie Grispre
- **Tél:** 0479 79 05 93

■ THEÂTRES

- **Théâtre « Le Papillon » à Libin**

- **Théâtre « Saint André » à Ochamps**

- **Théâtre « Les Oulines » à Transinne**

■ ART, CULTURE ET LOISIRS EN HAUTE-LESSE

Les buts de « Arts, Culture et Loisirs en Haute-Lesse » sont :

- œuvrer à la promotion culturelle dans la vallée de la Haute-Lesse;
- initier diverses manifestations culturelles, qu'elles soient littéraires, artistiques, musicales, folkloriques...
- collaborer avec les groupements ou les personnes qui dans la vallée de la Haute-Lesse exercent de telles activités;
- constituer un centre qui abritera ses services et les activités permanentes de l'association dont : un secrétariat et un centre de recherche et de documentation.

- **Contact** : Léon Hallet
 - **Tél** : 061 53 33 65
 - **E-mail** : leonhallet@skynet.be
-

■ A savoir aussi...

Le groupe « Graines de Villages en Haute-Lesse » est l'initiateur d'une série d'activités à Redu :

- Repair Café ;
- Donnerie ;
- Café tricot ;
- Coin des talents cachés.

Pour tous renseignements :

- **Contact** : Charlotte Clip, Noëlle De Brabandere
 - **Tél** : 061 65 66 99
 - **E-mail** : grainesdevillages@hotmail.com
-

■ Associations seniors « 3 x 20 »

- Libin, Jean-Marc Bouquette 061 65 63 55

- Redu, Gisèle Pieroux 061 65 55 89
 - Transinne, Luc Lecomte 0473 47 01 11
-

■ Activités sportives

- Le complexe sportif de Libin

- **Adresse :** rue d'Hatrival 173a, 6890 Libin
- **Contact :** Stéphane Duterme, 061 65 80 33 - 0477 13 61 47

- Sport Senior

- Réveil musculaire, chaque mercredi de 09h30 à 10h30
- Multisports soft, chaque mercredi de 10h45 à 11h45

- Sport cérébral :

Jeu d'échecs : initiation et perfectionnement

- **Contact :** Bernard Loosveld
- **Tél :** 061 51 35 95 du lundi au jeudi après 17h00
- **E-mail :** loosveldbeg@gmail.com

- Yoga Libin

- **Contact :** Marie-Claire Bonnarens
- **Tél :** 061 65 61 48

- Hata et Yoga Relaxation Villance

- **Contact :** Jean-Pierre André
- **Tél :** 061 65 67 77

- Yoga Ochamps

- **Contact :** Claire-Marie Dujardin
- **Tél :** 061 22 42 31 - 0497 64 45 70
- **E-mail :** 179hez@skynet.be

■ PISCINES

- rue du Culot 44, 6800 Bertrix - 061 41 25 11

- rue du Parc 21, 6870 Saint - Hubert - 061 61 51 70

■ CERCLE D'HISTOIRE ET DE TRADITIONS DE LIBIN (C.H.T.L.)

- **Contact :** Jean-Claude Lebrun
- **Tél :** 061 65 54 14
- **E-mail :** lebrun.jeanclaudio@skynet.be

Le cercle d'histoire et les archives de la commune de Libin recèlent de nombreux documents historiques.

Patrimoine mémoriel

Marie-Thérèse Pipeaux, rue de Framont 6, 6890 Anloy, possède une documentation abondante sur les cimetières militaires de la province érigés dès 1917 soit plus de 70 cimetières militaires.

Annie Lambert, rue du Chenois 40, 6890 Ochamps, possède de nombreux documents sur les militaires, prisonniers, déportés et victimes civiles d'Ochamps durant les deux guerres mondiales, ainsi que sur les combats d'Ochamps en 1914.



13 MOBILITÉ ET TRANSPORTS

■ SNCB Libramont.

- **Adresse :** place de la Gare 1, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél :** 02 528 28 28
 - **Horaires, achat des billets, infos en temps réel sur l'arrivée et le départ des trains en gare de Libramont :**
[http : //www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be)
 - **Les lignes ferroviaires qui passent dans la gare de Libramont :**
162 relations : Bruxelles – Namur – Arlon – Luxembourg
165 relations : Namur – Dinant – Bertrix – Athus – Arlon
-

■ TEC

- **Adresse :** rue de la Gare 15, 6800 Libramont-Chevigny
 - **TEC informations voyageurs :** 061 53 10 01
 - **Horaires :** [https : //www.infotec.be/fr](https://www.infotec.be/fr)
 - **Lignes de bus TEC qui passent à Libin :**
L 61 Libramont – Redu
L 6 Poix – Paliseul
L 5/3 Bertrix – Paliseul – Saint-Hubert
-

■ Locomobile

Vous devez vous rendre chez le médecin ? Aller faire vos courses ?
Passer à la pharmacie ?

Un coup de fil au 0800 25 115 et la vie devient plus facile.

Permanence les jours ouvrables de 08h30 à 16h30.

Réservation obligatoire.

Forfait minimum de 2,40€ comprenant les 8 premiers kilomètres + 0,30€ par kilomètre supplémentaire.

8€ de l'heure, si un accompagnement est nécessaire dans vos démarches (commerce, hôpital...).

■ Taxi

- Taxilux Ardenne

- **Adresse** : rue du Fortin 12, 6800 Libramont-Chevigny
 - **Tél** : 0475 42 41 71 - 061 23 29 00
 - **E-mail** : taxiluxlibramont@skynet.be
-

■ Ambulances

- Croix – Rouge Libramont

- **Adresse** : rue du Midi 5, 6800 Libramont-Chevigny
- **Tél** : 061 22 23 33

- Paramedical Team - service d'ambulance

- **Adresse** : rue du Vivier 10, 6900 Aye (Marche-en-Famenne)
- **Tél** : 086 21 23 12 ou 0473 25 65 45
- **E-mail** : paramedicalteam@gmail.com

- ASPR

- **Adresse** : rue sous le Château 1/bte a, 5580 Rochefort
- **Tél** : 084 45 78 64

-Collecte pour les personnes à mobilité réduite

- **Tél** : 061 26 08 10
-

■ CMH de Bra-sur-Lienne

Le Centre médical hélicoptéré ou CMH est un service médical

d'urgence et de réanimation par hélicoptère situé rue Bierleux 69, 4990 Bra (Lierneux)

- **Tél :** 086 45 03 39
- **E-mail :** mail@centremedicalheliporte.be
- **Site :** <http://www.centremedicalheliporte.be>

Le CMH est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7, partout en Belgique, pour toute mission d'aide médicale urgente commandée par le 112. Les affiliés bénéficient de la gratuité d'un transport médicalisé lors de toute intervention héliportée urgente organisée par le 112. L'affiliation annuelle s'élève à 30,00€ pour une personne et 45,00€ pour une famille.

14 SOUHAITS DE FIN DE VIE

■ Soins palliatifs

- **Accompagner a.s.b.l.**(CHARON)

- **Adresse :** route d'Houffalize 1, 6600 Bastogne.

Service pluridisciplinaire qui contribue au maintien à domicile ou en maison de repos d'un patient atteint d'une pathologie grave, en accord avec le médecin traitant. Nous intervenons en seconde ligne c'est-à-dire en collaboration avec les soignants de la première ligne (médecin traitant, infirmier(e)s, kinésithérapeutes, garde-malades, aides soignant(e)s,...) qui entourent le patient pour une prise en charge maximale de la douleur et du confort du patient.



- « **L'Aubépine** » Vivalia Libramont-Chevigny

• **Adresse** : avenue de Houfalize 35, 6800 Libramont-Chevigny

• **Tél** : 061 62 28 00

- « **Au fil des jours** »

Plateau de la province de Luxembourg (soutien à domicile).

• **Adresse** : rue des Recollets 1, 6600 Bastogne

• **Tél** : 0495 58 85 86



Partenaire  Mutualité Socialiste du Luxembourg

- **Equipes mobiles intra – hospitalières**, Vivalia Libramont-Chevigny

• **Adresse** : avenue de Houfalize 35, 6800 Libramont-Chevigny

• **Tél** : 061 23 81 11 et 061 23 87 33

■ **Coordination Deuil Suicide Luxembourg**

Encadrement du deuil et prévention suicide.

• **Adresse** : rue Léon Castilhon 62, 6700 Arlon

• **Tél** : 0498 81 08 49

Collaboration avec les services existants, organisation de conférences et tables rondes, orientation et renseignements sur la gestion de la crise suicidaire.

■ **Euthanasie, déclaration anticipée**

Depuis le 1^{er} septembre 2008, tout citoyen peut se rendre à la commune pour y faire enregistrer une déclaration anticipée en matière d'euthanasie pour le cas où il ne pourrait plus exprimer sa volonté ou s'il se trouvait dans un état où l'euthanasie pourrait

éventuellement être appliquée en exécution de la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie.

Les dispositions légales et réglementaires prévoient que les déclarations anticipées en matière d'euthanasie sont introduites auprès de l'administration communale du domicile de la personne à laquelle elle se rapporte.

Via l'application « Euthanasie », l'employé communal désigné peut introduire directement par Internet et via un accès sécurisé (carte d'identité électronique ou, en cas de force majeure, token), les déclarations anticipées en matière d'euthanasie.

Lors de l'encodage, il y aura une vérification de la cohérence des informations sur base du Registre national des personnes physiques, tout en garantissant le respect de la vie privée.

Il reçoit en retour et en ligne l'accusé de réception de la déclaration qu'il suffira alors d'imprimer et de remettre au déclarant pour signature.

A tout moment, la déclaration peut être révisée ou retirée. La durée de validité de la déclaration est actuellement de cinq ans. A l'échéance de ces cinq ans, la déclaration doit être reconfirmée par le déclarant ou, dans le cas contraire, sera supprimée de la base de données.

Toute question relative à l'accessibilité et à l'utilisation de l'application peut être posée au Contactcenter, au n° 02 78 85 159 ou par mail à centredecontact@eranova.fgov.be

■ **ADMD : Association pour le droit de mourir dans la dignité.**

- **Adresse :** Avenue Eugène Plasky 144/3, 1030 Schaerbeek
- **Tél :** 02 50 20 485 • **E-mail :** info@admd.be
- **Site :** Internet : <http://www2.admd.be/>

Déclarations anticipées

Les deux lois en vigueur dans notre pays, relatives l'une à l'euthanasie et l'autre aux droits du patient, prévoient la possibilité légale de rédiger des déclarations anticipées pour le cas où l'on deviendrait incapable d'exprimer ses volontés.

La « déclaration anticipée d'euthanasie » est une demande que soit pratiquée une euthanasie dans le cas où, atteint d'une affection incurable, on serait dans un état d'inconscience irréversible et donc incapable d'exprimer une demande consciente.

La « déclaration anticipée de volontés relatives au traitement » couvre des situations qui sont en dehors du champ d'application de la législation concernant l'euthanasie, comme, par exemple, le refus de l'acharnement thérapeutique ou d'alimentation forcée dans des situations sans issue mais où, sans être en état d'inconscience irréversible, on n'est plus en état d'exprimer ses volontés (en cas de confusion ou de démence par exemple). La loi relative aux droits du patient donne cette possibilité et permet la désignation légale d'un mandataire chargé de représenter le patient devenu incapable d'exprimer ses volontés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires : sur le site internet de l'ADMD, cliquer en haut de la page sur « Notre action » et puis sur l'onglet « Déclarations anticipées »

• **Site :** http://www2.admd.be/Testament_vie.html .

L'ADMD met à la disposition de ses membres les deux formules ainsi que toutes les indications nécessaires pour les compléter en bonne et due forme. Bien entendu, on peut souscrire à la fois aux deux déclarations puisqu'elles couvrent deux situations et deux demandes différentes.

■ Don d'organe

En Belgique, la loi autorise le prélèvement d'organes et de tissus au moment du décès de tout citoyen belge ou étranger (du moins

s'il est domicilié en Belgique depuis au moins six mois) à condition que la personne décédée n'ait pas manifesté son opposition de son vivant et que la famille proche (parents, conjoint, enfants) ne s'y opposent également.

Deux solutions existent : soit vous en parlez clairement autour de vous pour que vos proches connaissent votre position, soit vous vous rendez auprès de votre commune pour remplir un formulaire pour manifester votre volonté concernant le prélèvement et la transplantation d'organes et de tissus après le décès.

L'Administration communale transmet alors le document que vous aurez rempli et signé au Registre national ainsi qu'une copie au SPF Santé Publique.

■ Don du corps à la science

Si une personne souhaite léguer son corps à la science, elle doit s'adresser directement à l'université de son choix. Elle devra exprimer clairement cette volonté à travers un document écrit de sa main, daté et signé (l'original étant conservé à l'université).

■ Que faire lors du décès d'un proche ?

Pour répondre aux questions qui surgissent face à cette douloureuse situation, la Fondation Roi Baudouin et la Fédération royale du Notariat belge (FRNB) ont édité une brochure intitulée : « Que faire lors du décès d'un proche ? »

La brochure donne des conseils par rapport aux affaires les plus urgentes qui doivent être réglées à court terme, comme l'organisation des funérailles. Elle fournit en outre un aperçu des instances qu'il convient de prévenir et aborde plus en détails les soucis pratiques qui peuvent survenir dans les mois qui suivent le décès.

- **Contact :** Fondation Roi Baudouin 02 500 45 55,
- **Site :** <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2014/311707>



15 DONNÉES PERSONNELLES

Voir « Senior Focus » (boîte à tartines page 20)







Edition 2018

Une réalisation du CCCA en partenariat
avec la commune de Libin